

1. Débitrice: **La Prairie Bex S.à r.l.**, Sous-Vent, 1880 **Bex**
2. Déclaration de faillite: 23.01.2003
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.02.2003
4. Avance de frais: CHF 4'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. Remarques: But: acquisition et gestion de cafés, bars, dancings, cabarets, night-clubs et pubs. (La société faillie n'est pas l'exploitante actuelle du dancing la Prairie.)
- Office des faillites de l'arrondissement d'Aigle
- 1860 Aigle

(00857480)